

## **Concours d'affiche – Règlement**

### **Généralités**

Un week-end commémoratif du cinquantenaire de **la Longue Route de Bernard Moitessier** et de son œuvre maritime, spirituelle et littéraire, se déroulera **au Bono les 16 et 17 juin 2018**. Il marquera l'ouverture de la **Longue Route 2018**, réédition du tour du monde en solitaire et sans escales de Bernard Moitessier. Plus de renseignements sur [www.longueroute2018.com](http://www.longueroute2018.com). Le présent concours a pour objet la création de l'affiche annonçant ce week-end. Il est gratuit et ouvert à tous, particuliers ou collectivités, amateurs ou professionnels.

### **Article 1 - techniques utilisées**

L'affiche sera réalisée par un infographiste professionnel à partir de l'œuvre lauréate. Les techniques d'illustration retenues sont le dessin et toutes formes de peinture (aquarelle, acrylique, huile, laque, pastel, etc, ...).

Le concours n'est pas ouvert à la photo.

Chaque participant ne pourra envoyer qu'une seule œuvre. Elle devra être libre de droit et ne sera pas retournée à l'auteur.

### **Article 2 - thème**

Chaque auteur peut laisser libre cours à son imagination, chaque œuvre devant faire état *a minima* de Bernard Moitessier et de la Longue Route.

### **Article 3 - jury**

Le jury sera composé de navigateurs de la Longue Route 2018, de membres de la municipalité et du comité des fêtes du Bono, organisateurs du week-end. Il délibérera début avril.

### **Article 4 - dates**

La date limite d'envoi des œuvres est le 31 mars 2018 sous forme d'une image numérique haute résolution utilisable par l'infographiste envoyée à l'adresse [achacunsoncaphorn@longueroute2018.com](mailto:achacunsoncaphorn@longueroute2018.com), et d'une reproduction photographique imprimée au format A4 envoyée avant cette date, date de la poste faisant foi, à l'adresse postale :

Concours photo la Longue Route  
c/o Thierry Milhade  
103 rue du Petit bourg  
29120 Combrit-Ste-Marine.

Les noms et coordonnées de l'auteur devront figurer dans le corps de texte du courriel et sur papier séparé dans l'envoi postal, et en aucun cas sur l'œuvre proprement dite ni sur la reproduction fournie.

### **Article 5 - remise des prix et récompense**

Les résultats seront diffusés courant avril sur le site internet officiel [www.longueroute2018.com](http://www.longueroute2018.com) et sur la page Facebook associée. Le Lauréat sera prévenu directement par appel téléphonique, message texte, ou courriel.

**Le prix du concours est une journée de navigation avec un des participants de la Longue Route 2018 avant son départ autour du monde.** Il sera officiellement décerné par le maire du Bono le dimanche 17 juin lors de la cérémonie de clôture de la manifestation.